

# Sentier des Maîtres Sonneurs Variante 2 (longue)

## Sidiailles - Préveranges

Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs



Cette variante permet de parcourir le superbe tour du lac de Sidiailles et de rejoindre Préveranges

<b>Durée :</b>	7h15	<b>Difficulté :</b>	Difficile
<b>Distance :</b>	22.9km	<b>Retour point de départ :</b>	Non
<b>Dénivelé positif :</b>	311m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	251m	<b>Commune :</b>	Sidiailles (18270)
<b>Point haut :</b>	426m		
<b>Point bas :</b>	260m		

### Description

(D)A Rancier 100m après le carrefour de la D111 prendre le chemin à droite jusqu'à Estonde.

(1)A Estonde traverser la route goudronnée et prendre le chemin en face, suivre ce chemin sur environ 1300m, prendre la petite route goudronnée à droite jusqu'à la D997

(2) Traverser la D997 et prendre le chemin en face à l'ancien cimetière de Sidiailles prendre la route à droite et pénétrer dans un chemin en face (passer la chaîne) et descendre ce chemin herbeux.

(3)Un peu avant le lac prendre le sentier à gauche (petit escalier en pierre) et le suivre jusqu'à la route du barrage et prendre le sentier qui continue en face (on domine le barrage et l'Arnon), Descendre jusqu'à la rivière l'Arnon et traverser la passerelle sur la droite.

(4) Prendre à droite au parking, remonter à gauche du barrage. Arriver à une aire de repos (260 m) d'où l'on domine une partie de la retenue.

(5) Prendre à droite le sentier balisé en rouge et blanc nous sommes sur le GR®41. A proximité du hameau de La Madeleine, il se prolonge par une piste et gagne La Roche.

(6) A l'extrémité de la route, prendre à droite et continuer à travers bois. Suivre une clôture et aboutir aux ruines du château de la Roche Guillebaud (*château féodal du XI<sup>e</sup> siècle qui dominait la gorge où coule l'Arnon. George Sand l'a vanté dans un de ses romans*). Continuer sur la même rive, près du bord ou en hauteur, jusqu'à une passerelle ;

(7) Franchir l'Arnon. Monter à droite à travers bois, en suivant la rive ouest puis redescendre vers un ruisseau se jetant dans le lac.

(8) Poursuivre en face en suivant le lac jusqu'à un chemin, le prendre par la gauche et remonter jusqu'à une petite route, la prendre à gauche vous êtes au Carroir. A la D997 (Prudence!) prendre à gauche et aussitôt la première petite route à gauche qui mène à la Croix Cordeau (345 m) où l'on atteint de nouveau la D 997. Nous croisons l'itinéraire principal du sentier GR® de Pays Sur les Pas des Maîtres Sonneurs. Prendre la D997 à gauche et la suivre sur 250m.

(9) Prendre une petite route sur la droite qui se continue par un chemin le suivre sur la gauche et descendre à la rivière la Joyeuse la traverser et remonter le chemin en face par la droite et rejoindre une petite route à Monts

(10) Traverser le hameau de Monts en suivant la route tout droit

### Points de passages

#### D Départ de Rancier

N 46.512021° / E 2.296617° - alt. 364m - km 0

#### 1 Estonde

N 46.50623° / E 2.294611° - alt. 349m - km 0.83

#### 2 D997

N 46.503417° / E 2.317104° - alt. 311m - km 3.25

#### 3 sentier du tour du lac

N 46.504181° / E 2.329361° - alt. 299m - km 4.34

#### 4 Parking du barrage au Chetz

N 46.512909° / E 2.331764° - alt. 261m - km 5.57

#### 5 Proximité de la Madeleine

N 46.508741° / E 2.333154° - alt. 274m - km 6.07

#### 6 Route de la Roche

N 46.489783° / E 2.326277° - alt. 286m - km 9.58

#### 7 Passerelle sur l'Arnon

N 46.485506° / E 2.327596° - alt. 287m - km 10.45

#### 8 Ruisseau

N 46.489251° / E 2.322618° - alt. 290m - km 11.2

#### 9 Petite route à droite sur la D997

N 46.483422° / E 2.310053° - alt. 345m - km 13.77

#### 10 Hameau de Monts

N 46.483201° / E 2.292384° - alt. 340m - km 15.62

#### 11 Route à gauche à la sortie de Monts

N 46.480712° / E 2.287626° - alt. 347m - km 16.09

#### 12 Chemin avant Le Montet

N 46.467726° / E 2.278807° - alt. 329m - km 17.96

#### 13 Traverser d'un ruisseau

N 46.45211° / E 2.262386° - alt. 372m - km 20.36

#### 14 La Joyeuse

N 46.446572° / E 2.261303° - alt. 358m - km 21

#### A Préveranges

N 46.4325° / E 2.253916° - alt. 425m - km 22.9

(11) A la sortie du hameau, emprunter une petite route à gauche vers le sud descendant à la Joyeuse. Juste avant la rivière, tourner à droite pour remonter le cours. Aboutir sur une route face au moulin du Montet ; la suivre à droite sur quelques mètres.

(12) Se diriger à gauche sur un chemin ; il s'élève rapidement avant une portion plus plate puis vire franchement au sud pour descendre traverser un ru.

(13) Remonter à droite dans un chemin creux. Couper un chemin et, en gardant la direction, descendre de nouveau à la Joyeuse que l'on franchit.

(14) Remonter le cours, prendre alors le deuxième chemin sur la gauche ; il ne cesse de monter jusqu'à

(A)Préveranges (420 m).

Jonction avec l'itinéraire principal

### Informations pratiques

#### A proximité

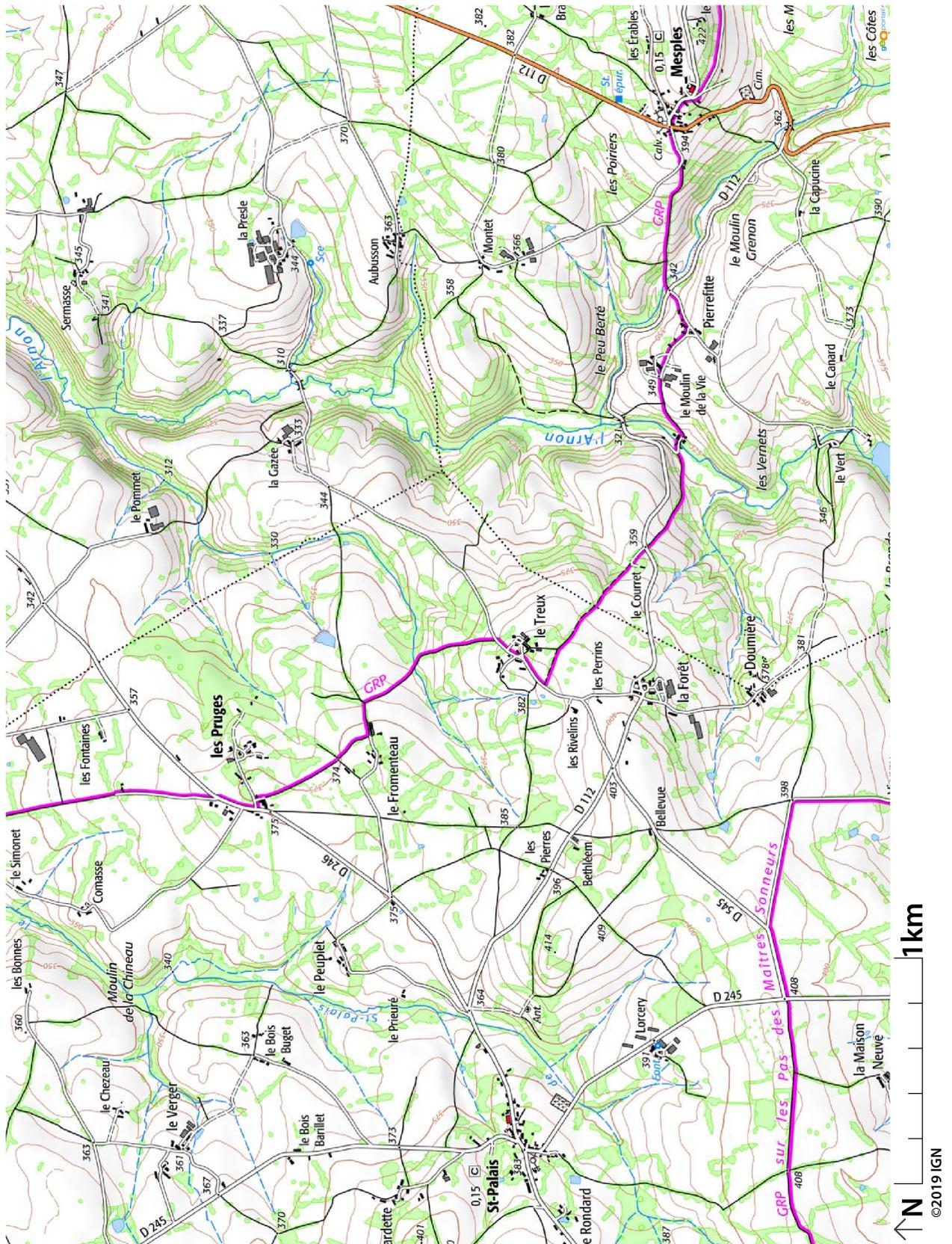
Baignade, Pédalo...

Accrobranche

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-905726>



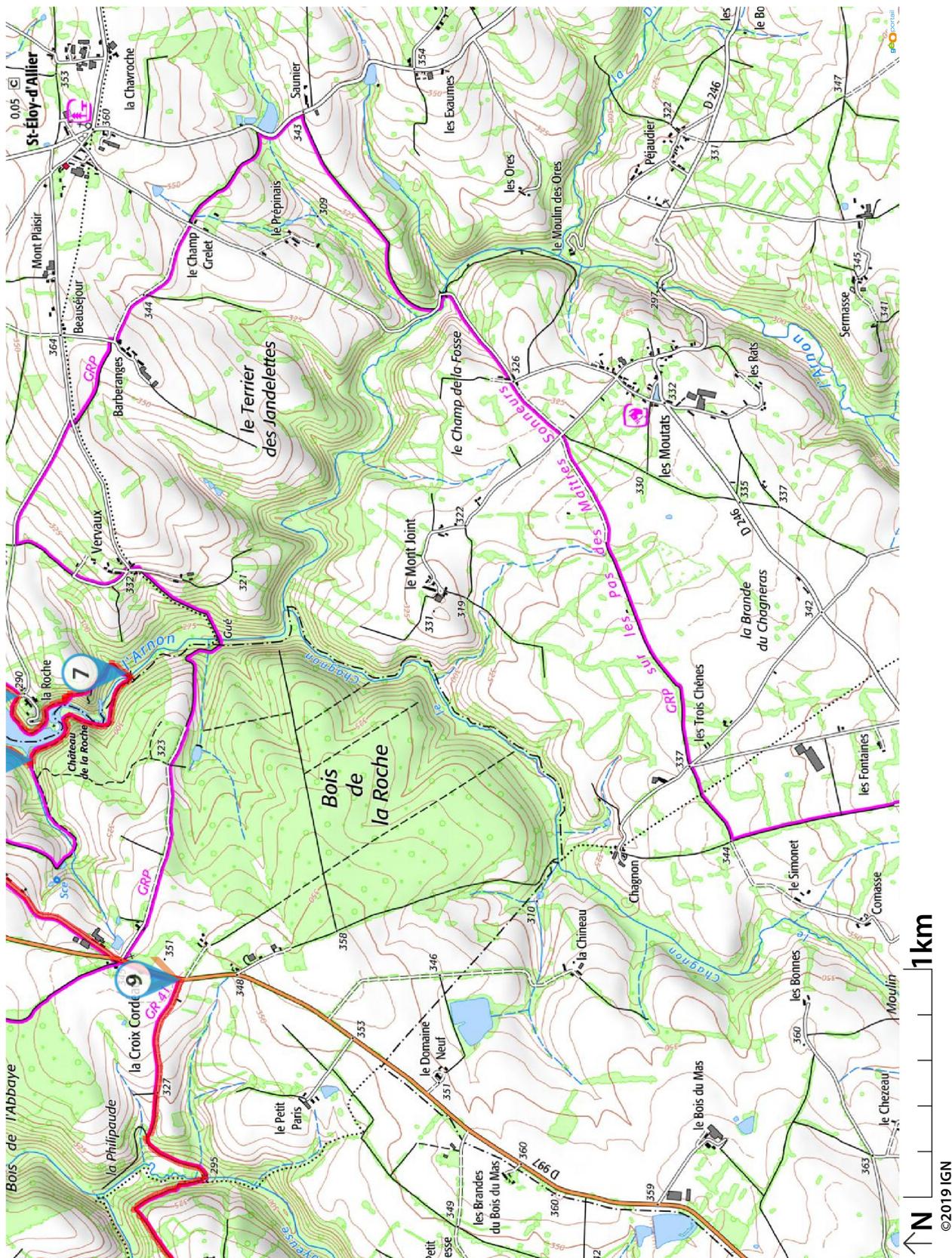
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

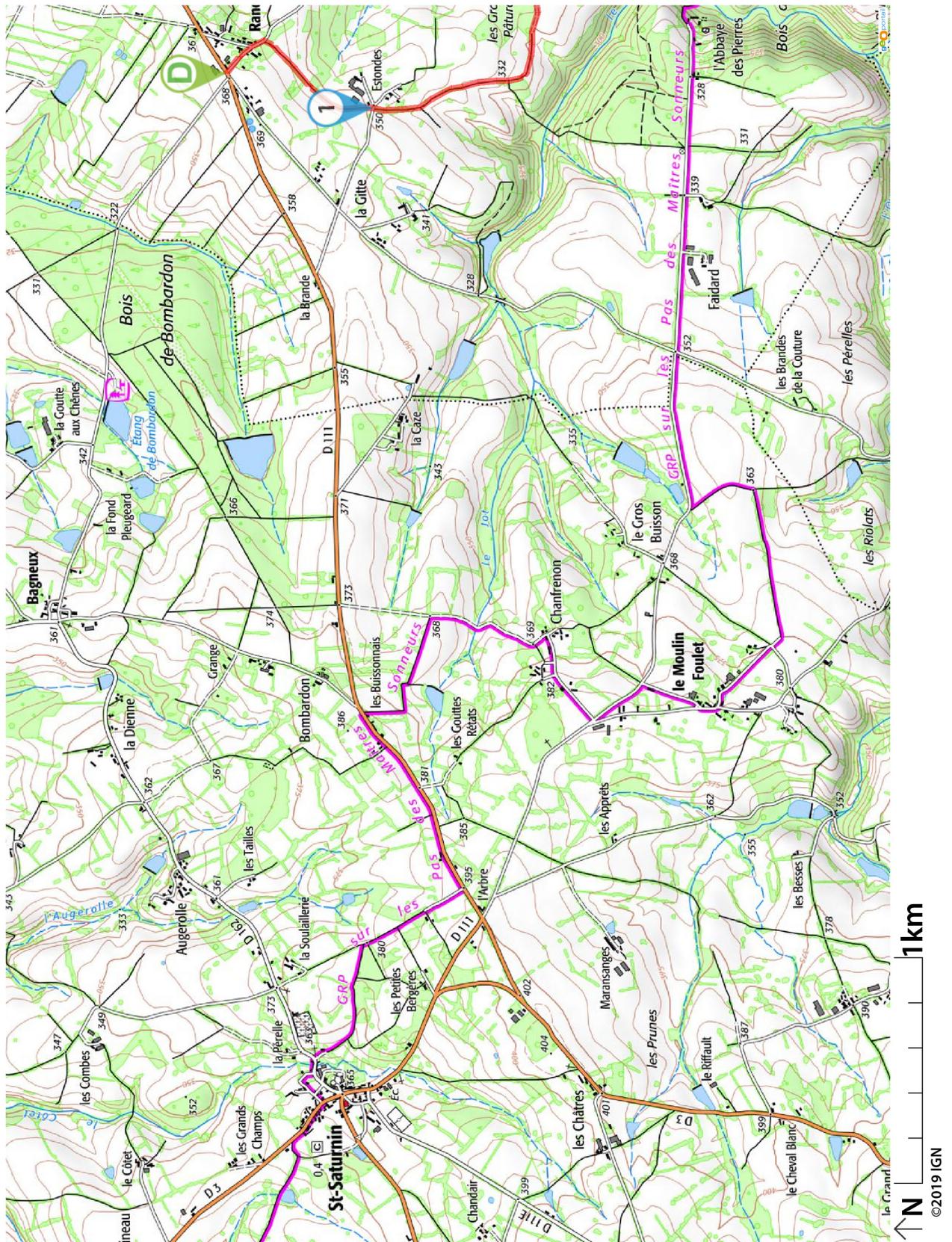


Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

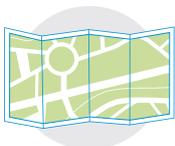
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**